23e ANNÉE N° 2092 — PARAIT LE SAMEDI — 16 NOVEMBRE 1907

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Touring-Club de France

Le Touring-Club de France a entrepris la tâche laborieuse de conserver à nos montagnes leur "couvert" nécessaire (pelouses et forêts) qui en sont la beauté en même temps qu'elles sont le salut de nos sources et de nos cours d'eau.

La question a été envisagée par lui au triple point de vue législatif, financier et d'éducation.

Pour aider à la solution de la question considérée sous ce dernier aspect, le *Touring-Club* vient de publier un petit "*Manuel de l'Arbre*", lequel sera offert gratuitement aux maîtres et aux élèves des écoles, en commençant par les pays de montagne.

Illustré de très nombreuses photogravures, cet ouvrage est destiné à inculquer aux enfants le respect de l'arbre, de la forêt, des pelouses, en leur montrant les conséquences désastreuses pour le pays, qu'entraîne leur disparition.

275 exemplaires du "*Manuel de l'Arbre*" ont été gracieusement mis à la disposition de M. le Préfet des Basses-Alpes, par le Touring-Club, pour être remis à MM. les instituteurs du département.

Le Touring-Club a également édité un "*Tableau Mural*" qui sera offert gratuitement aussi aux instituteurs pour être placé dans les classes. Ce tableau représentant d'une façon saisissante les désastres occasionnés par la destruction des forêts en pays de montage, complètera la leçon donnée par le "*Manuel*".

L'œuvre est d'un haut intérêt et nous félicitons le *Touring-Club* de l'avoir entreprise.

HISTOIRE LOCALE

BAYLES et VIGUIERS
de Sisteron

On appelait jadis Bayles, puis Viguiers, des employés supérieurs représentant le souverain et centralisant entre leurs mains tous les pouvoirs civils, politiques et administratifs. Le pouvoir judiciaire était exercé par un juge et les finances étaient gérées par un clavaire.

C'étaient les trois seuls employés qui existassent en chacun des Vigueries de Provence. Celles-ci représentaient alors à peu près un de nos arrondissements actuels, comme les sous-préfets actuels rappellent de loin les anciens Viguiers.

A cause de leur importance politique, les uns et les autres méritent d'être tirés de l'oubli. C'est pourquoi nous croyons qu'on ne nous saura pas mauvais gré d'en publier ici, pour la première fois, la liste.

Nous avons tiré leurs noms surtout des registres des délibérations municipales qu'ils présidaient toujours. Les chartes nous ont fourni ceux qui y manquent. Nous avons cru inutile de donner la référence pour chaque mention.

Ces administrateurs furent d'abord appelés *Bayle* jusque vers 1350 ; puis *Bayle et Capitaine* jusqu'à l'union de la Provence à la France, 1482 ; puis *Capitaine de la Cour royale* jusqu'en 1541 et enfin *Viguier et Capitaine* depuis cette époque.

Primitivement, leurs fonctions furent annuelles, plus tard leur exercice fut prolongé. C'étaient d'ordinaire, à l'origine, des représentants de familles nobles besogneuses et ruinées, faisant souche d'employés et trouvant dans la sportule administrative et les honneurs de la charge un nouveau lustre et un adoucissement à leur décadence. Ils devaient être étrangers à la ville et passaient ainsi chaque année d'une ville à une autre, non sans avoir, à l'expiration de leurs fonctions, *fait leur syndicat*, c'est-à-dire répondu, pendant quinze jours, à tous les reproches que leurs administrés étaient autorisés à leur faire et dont ils devaient se disculper.

Ils entraient en exercice d'abord le 1er mars, puis le 25 mars commencement de l'année civile au XIVe siècle, puis le 1er mai. Ils étaient donc toujours rendus à leur poste le 15 août, fête de l'Assomption de N.-D., jour fixé pour les élections municipales ou création du nouvel état à Sisteron (1)

Ils habitèrent d'abord le palais royal et la *Curia*. Plus tard, ils errèrent çà et là. En 1425, c'était la maison du défunt notaire Louis Lhautard qui abritait ce fonctionnaire.

Le ressort de la Viguerie a peu varié. On trouvera dans E. de Laplane : *Essai sur l'histoire municipale de Sisteron* p, 113-142, une étude assez complète là-dessus, à laquelle il ne manque que la présente liste des Bayles et Viguiers, dont Laplane n'a jamais eu l'idée.

Nous croyons devoir y joindre la liste des sous-préfets, qui jusqu'à nos jours, continuent à peu près les Bayles, Viguiers et Capitaines du Roi.

BAYLES

1212. Guilhem de Lagrand.
1248. Fouque de Trans, bayle.
1264. Gilles de Bérénius.
1284. Guilhem de Chateauneuf.
1295. Raimond de Soliès.
1296. n. Jean de la Baume, chevalier.
1304-5 Rostan Gantelme, donzel.
1306. Rostan Gautier, peut-être le même que le précédent.
1306, 16 nov. Et. de Benteris.
1308-9 Jean de Quincy.
1310. Pons de Parasols.
1319. Pierre de la Penne.
1329. Raimond de Soliès.
1333. n. Philippe Poderos.
sous-Viguier : Jean Poderos.
1341. n. Jean Triboulet,
1342. n. Ricaus Bérenger, donzel.
1343, 10 mars. n. s,, n. Imbert de Lamanon, donzel.
sous-Viguier, Jean Covat.
1343, 17 juillet. n. Ricaus Bérenger.
lieutenant, Bertrand Jaufre de Marseille, donzel.
1343, 28 juillet-1344, n. s. 23 février, n. Imbert de Lamanon.
1343, 12 nov.-1344, 12 nov. n. Pierre de Jouques, aixois.
1345 ? Henri Malcoaldi ou de Malcor.
1345, 11 nov.-1346, 28 juin, n. Georges de Laincel, chevalier.
vice-bayles : 1346, 9 mars, n. s. : Me Raimond de Garde, notaire ; 1346, 16 mai, 10 août : n. Rostan Rostan ; et *sous-viguier* : 1346, 6 nov. n. Raimond Corcos.
1346-7 n. Guilhem Féraud, seigneur de la Garde.
1347, 12 juillet. n. Pierre de Jouques.
1348, 5 mai, Gui de Dijon.
1348, 27 oct.-1349, 7 août, n. Pierre de Jérusalem, marseillais.
vice-bayles : 1348, n. Arnaud de Montjai ; 1349, n. Simon de Girone, juge.
1350, 20 déc.-1351, 2 mars, n. Georges de Laincel, chevalier,
vice-bayle : 1350, 22 oct,, n. Arnaud de Montjai.
1351, 27 mai, 2 nov., n. Jacques Bérenger, chevalier.
1353, 17-29 mai, Uc de *Mantis Consiliis*, prieur de St-Gilles.
vice-bayle : 1354, 15 avril, n. Louis Aicard, clavaire.
1354, 26 février, n. s. ; 1er avril, n. Jacques de Villemus.
vice-bayle : n. L. Aicard, clavaire.
1355 ? Maurice de Dyan. Gages : 100 livres de Coronats.
1356, 16 avril-1357, 20 février, n. s., n. Philippe Astouaud, chevalier.
vice-bayle : n. Pierre Amalric, licencié ès-lois.
1358, 28 février, n. s., n. Charles Albe, de Tarascon.
vice-bayles ; 1358, 11 mars, n. Rostan Rostan ; 20 mars, n. Arnaud de Montjai : 21 avril, n. Reynaud Pellegrin ; 9 nov., Pierre Amalric.

V. L.

A suivre.

(1) Nous donnons les dates extrêmes où nous les trouvons mentionnés. L'abbréviation : n. signifie *noble* ; n. s., *nouveau style* de l'année, c'est-à-dire année commençant au 1er janvier, comme aujourd'hui.

Le Théâtre des Champs-Elysées

Paris possèdera bientôt un théâtre nouveau, qui par sa situation dans le plus beau quartier de la Capitale et par les auspices et les patronages dont on a su entourer sa naissance, est destiné, croyons-nous, à provoquer autour de lui un grand mouvement d'opinion.

Nous voulons parler du *Théâtre des Champs-Elysées* qui doit être construit prochainement sur l'emplacement de l'ancien Cirque d'Eté, entre l'avenue des Champs-Elysées, l'avenue Martignon et l'avenue Gabriel.

Le besoin de cette Salle nouvelle se faisait impérieusement sentir.

Tel est l'avis de tous ceux qui ne veulent point rester les yeux fermés, les oreilles closes, devant les progrès quotidiens des grands théâtres mondiaux.

Les plus belles salles de Paris ont le grand tort d'être un peu surannées. New-York, Londres Berlin, Munich, Vienne, Cologne ont ouvert des voies nouvelles qu'il faut suivre bon gré mal gré, par la loi forcée de l'évolution dramatique et musicale, sous peine de se laisser devancer par l'étranger.

Voilà pourquoi, après de multiples voyages en Europe, M. Gabriel Astruc, éditeur de la Société des Grandes Auditions Musicales de France, maintes fois arrêté, par l'absence de théâtre, dans l'élaboration de ses manifestations artistiques, a décidé de créer l'organe nouveau, indispensable à la vie artistique de notre pays.

Trouver actuellement une salle libre à Paris est chose impossible. Chaque jour de grands artistes traversent Paris sans s'y arrêter et vont chercher ailleurs la consécration que jusqu'ici nous avions été les seuls à décerner.

Ce qui est vrai pour les artistes étrangers comme la Duse, comme Ermete Novelli, comme l'espagnol Borras, comme un Richard Strauss ou un Weingartner, comme Isadora Duncan ou la Loïe Fuller, — vous voyez ce que nous sommes électiques, — est plus vrai encore pour les artistes français qui renoncent, faute de salle disponible, à maints programmes magnifiques.

C'est ce que la Ville de Paris a compris en concédant M. Gabriel Astruc, dans les conditions d'exploitation les plus favorables, le terrain des Champs-Elysées : la Société formée par M. Astruc, pour construire la nouvelle salle (au capital de trois millions et demi) reçoit de son fondateur un bail de 50 années, pour 20.000 francs par an !

Pourquoi ce capital considérable ? La chose se comprend de reste. Il fallait, aux champs-Elysées, faire joli et faire beau, Il fallait un palais de style élégant quoique sérieux, et le nom de l'architecte Gabriel imposait aux constructeurs un programme nettement défini. De plus il fallait, à l'intérieur du monument, concentrer tout ce que le progrès moderne a réuni de confortable et de pratique. Du côté de la scène, on était en droit d'exiger les derniers perfectionnements de la mécanique théâtrale, de l'éclairage et de l'aération.

Il fallait, en un mot, que le Prinz-Regeten de Munich et l'Opéra de Cologne, le Burg-Theatre de Vienne et le National Theatre de New-York, ne fussent plus l'éternel exemple avec lequel on critique amèrement les téâtre de Paris.

Telles ont été les préoccupations du fondateur du Théâtre des Champs-Elysées pendant l'année qu'on duré pour lui les négociations indispensables à la réalisation d'une si vaste conception.

L'histoire de cette belle entreprise, à laquelle se sont intéressés les membres les plus illustres de la haute société et de la finance mondiale, comme J. Pierpont Morgan, la comtesse Greffulhe, Sir Ernest Cassel, le baron de Rothschild, le comte de Camondo, le comte d'Haussonville, Otto H. Kahn, Camille Saint-Saëns, le comte J. de Castellane, Massenet, Heine, Deutsch (de la Meurthe), K. Vanderbilt, James Stilmann, la princesse A. de Broglie, le comte Eug. d'Harcourt, et tant d'autres, l'histoire également des patronages royaux et princiers qui sont venus au nouveau Théâtre est on ne peut plus intéressante et nous aurons l'occasion d'y revenir.

P. L.

N. B. — Les bureaux des Comités du Nouveau Théâtre sont au Pavillon de Hanovre, 32, rue Louis-le-Grand, à Paris.

EPHEMERIDES BAS-ALPINES

Mazan (*Maxime-Louis-Hypolithe de Fabre, marquis de*).

Chevalier de Saint-Louis et contre amiral honoraire, naquit à Riez le 12 septembre 1772. Entré comme élève dans la marine, dès l'âge de 15 ans, il prit part à plusieurs de nos glorieux combats contre les anglais, sous les ordres de MM. d'Estaing, La Mothe-Piquet, de Grasse et de Bouillé. Il figura avec honneur à la prise de Sainte Lucie et de Tabago, et continua de servir jusqu'en 1790, époque à laquelle les évènements politiques l'obligèrent à se retirer. Il avait alors le grade de lieutenant de vaisseau.

Rentré dans sa famille, il la quitta bientôt pour aller à l'armée des princes où l'appelait son dévouement à une famille malheureuse. Il fit partie de cette armée jusqu'au jour du licenciement. Rendu alors à la vie privée, il passa en Italie et fut habiter Pise auprès de M. Chaillan de Moriez, ancien chef d'escadre, dont il avait épousé l'une des filles. Il ne rentra en France que quand l'ordre fut entièrement rétabli.

En 1816, M. de Mazan fut appelé, avec les anciens officiers de marine, à reprendre du services, et rentra avec le grade de capitaine de vaisseau. Peu de temps après, ayant été mis à la retraite, il se retira pourvu d'une faible pension et du grade de contre amiral honoraire. L'ancien et brave officier se renferma dès ce moment dans sa famille dont il faisait le bonheur par ses manières pleines d'urbanité et de noblesse, par son caractère bon, affable, enjoué, par les saillies d'un esprit orné, naturellement vif et tout-à-fait chevaleresque. Les années, en s'accumulant sur sa tête, ne lui avait rien ôté de ces aimables qualités. « Je vieillis, ma main tremble en écrivant, disait-il quelquefois, mais il me semble que mon esprit et mon cœur ne veillissent pas : ils sont toujours jeunes pour sentir et pour aimer. »

Constamment fidèle aux habitudes de la piété, ses exemples faisaient honorer et pratiquer la religion. On admirait en lui, l'appui du faible, le consolateur de l'affligé, le père des pauvres, le français des anciens jours. Objet constant de la vénération publique pendant sa longue carrière, sa mort excita les sympathies et les regrets de tous ses concitoyens qui se pressèrent en foule autour de son cercueil. M. de Mazas est mort à Riez le 7 décembre 1844, âgé de 83 ans,

Il a laissé deux fils MM. César et Auguste de Mazan : le premier s'est distinguer par le zèle de ses lumières qu'il déploya dans l'exercice des fonctions de maire. Son administration ferme et légale produisit les plus heureux effets ; la voirie fut améliorée ; des fontaines monumentales s'élevèrent ; des mesures d'assainissement furent prises, le Panthéon fut restauré, le collège enfin agrandi et doté d'une maison fort convenable. — Le second, chevalier de Malte et ancien officier dans la garde royale, consacra ses loisirs à l'exploitation de ses vastes domaines.

La famille de Mazan habite Riez depuis l'an 1352 : elle a fourni trois évêques au siège de cette ville, un commandeur et plusieurs chevaliers de Malte, et un grand nombre de braves officiers.

UN SPLENDIDE MOBILIER
Offert par le SISTERON-JOURNAL.

L'**Almanach Hachette 1908**, qui vient de paraître, et qui contient un curieux "Concours des Silhouettes" offre au gagnant de ce concours, pour ses étrennes, une somme de 1.000 francs en or qui lui sera remise le 31 décembre.

Le *Sisteron-Journal* a pensé à associer ses compatriotes à cette ingénieuse combinaison en faisant un nouveau sacrifice dont ses lecteurs lui seront certainement reconnaissants.

© VILLE DE SISTERON

Après entente avec l'**Almanach Hachette** qui nous a donné toutes autorisations nécessaires, nous avons décidé, *si le gagnant du prix de* 1000 francs appartient à notre arrondissemant, de lui offrir nous-mêmes un splendide mobilier de 5000 francs qui comprend :

1° Une magnifique *Salle à manger* de 2500 francs de style moderne, composée d'un grand buffet-dressoir en chêne, sculpté dans la masse ; d'une table noyer à 4 rallonges, de 6 chaises art nouveau, à élastiques, garnies et vieux cuivres.

2° Une superbe *Chambre à coucher* de 2500 francs de style moderne, composée d'une armoire à glace en chêne ciré, avec porte à glace biseautée et côtés à tablettes ; d'un lit en bois sculpté doré avec grand dossier ; de 2 table de nuit en chêne, intérieur marbre blanc.

Nos deux cadeaux, d une valeur totale de 5 000 francs, ont été fabriqués tout spécialement pour nous par la maison Mercier Frères de Paris (100, faubourg Saint-Antoine) pour être offert à l'heureux gagnant au concours de l'**Almanach Hachette.**

Nous offrons de plus, *sept* prix aux sept premières personnes *de notre arrondissement* qui auront trouvé le plus de solutions justes, et dont l'**Almanach Hachette** nous fera connaître ultérieurement les noms.

Ces prix consisteront en volumes que nos lecteurs-lauréats choisiront eux-mêmes dans le Catalogue spécial de la Librairie Hachette, qui leur sera communiqué. Le premier gagnant aura droit à 3 volumes ; le deuxième à deux volumes ; les cinq suivants à un volume chacun.

Le *Sisteron-Journal* a fait là, comme on peut le voir, un grand sacrifice, et il espère bien que c'est un de nos compatriotes qui sera le gagnant des séduisantes étrennes ; Mille francs en or et notre magnifique mobilier.

UNE GRANDE DÉCOUVERTE

Révolution de l'industrie de l'éclairage par l'incandescence, — Le buisson ardent Hella donne un pouvoir lumineux plus intensif avec une économie de gaz considérable. — Il est incassable et indestructible.

Le manchon Auer utilisant la lumière par l'incandescence réalisait une économie de gaz de 50 0/0 et un pouvoir éclairant environ 10 fois supérieur à celui du bec papillon. Aussi, eut-il un succès considérable. On ne lui reprochait que son extrême fragilité.

Grâce à des recherches nouvelles, et avec le concours éclairé de M. Lecacheux, directeur de la Société française des Manchons Hella, nous avons, dans l'industrie de l'éclairage par l'incandescence, une amélioration qu'on peut considérer comme une révolution.

La Société Française des Manchons Hella dispose d'un buisson constitué par un ensemble de filaments provenant de la fusion de terre rares à la température de 2400°, incassable et indestructibles. Groupés par séries de 6, 12 ou 24, ils donnent au consommateur un pouvoir lumineux aussi intensif qu'il peut le désirer, et qui est constant. Des expériences ont permis de constater qu'au bout de 1.500 heures le buisson avait le même pouvoir lumineux.

On peut apprécier la qualité du nouveau buisson Hella au magasin d'exposition de la Société, 23, boulevard Poissonnière, à Paris.

CONTE FANTASTIQUE

La Pipe du Roi Nègre

(suite)

Or donc, le 22 janvier, tandis qu'accroupi sur une natte je me laissais éventer par les négresses de la case en songeant aux dents d'éléphant qui devaient m'arriver le lendemain, et un peu aussi à la patrie absente (il faisait si chaud cette nuit-là que les caïmans n'avaient pas pu s'endormir et qu'on les voyait défiler le long de la berge, pareils à des tronc d'arbre), nous sommes entourés à l'improviste par le régiment des amazones de Bouroutou, débarquée à la faveur du courant ; nous ne pouvons résister à cette descente imprévue. En un clin d'œil toute la partie féminine de notre île est passée à la pointe de la lance ; le prince Marani se noie de désespoir dans le fleuve. Les hommes ont la vie sauve selon les lois de la chevalerie féminine là-bas. On nous compte et nous sommes répartis comme butin entre nos conquérantes ; *chacune des guérrières reçoit en raison de son grade un nombre déterminé de prisonniers :* cinq pour chaque caporale, dix pour les sergentes, soixante et un pour la colonnelle. Je fus compris dans le lot de cette dernière, une fine mouche, solide gaillarde et curieuse en diable. »

— « Assez de détails, interrompt ma grand'mère. le passé est le passé, et que Dieu nous bénisse avec tes régiments d'amazones ; tout cela ne me paraît guère chrétien. »

Le curé, un veil ami également, approuvait de la tête, heureux de cette leçon donnée au sceptisisme et aux plaisanteries hérétiques du grand père.

— « Enfin, continua ce dernier, j'étais prisonnier de la colonnelle, et cela ne me déplaisait pas trop ; mais à l'arrivée dans la capitale, je fus mis à part pour le roi, ce qui ne m'étonna qu'à moitié, vu ma qualité de blanc. Je fus mené devant Bouroutou, qui, pour donner plus de grandeur à la réception, avait déjà revêtu la cuirasse de feu Marani, que digéraient les caïmans.

Bouroutou, me fait dépouiller jusqu'à la ceinture. Il passe sa main royale sur mon épaule, considère attentivement mon tissus cutané, puis il m'honore d'un sourire aimable et se gratta le nez, manifestation de joie profonde réservée au souverain seul, chez certaines peuplades. Il cligne de l'œil gauche ; aussitôt la reine, mère de l'héritier royal, suivie de tout le personnel féminin de la case royale, apporte en grand respect la pipe que vous voyez là. Le roi s'est accroupi sur la natte, à côté du trône en peau de rhinocéros, et m'a engagé à en faire autant ; une princesse dépose à mes côtés deux crânes montés en or ; ce sont des crânes de chefs ennemis, utilisés, l'un comme pot à tabac, l'autre comme *brasero*, contenant les charbons ardents destinés à allumer la pipe. Bouroutou me tend la pipe ; je comprends que j'ai à la bourrer. Le roi approuve. Evidemment il m'a nommé son grand maître de l'artillerie. Je lui tends la pipe, Bouroutou tire quelques bouffées, puis il m'engage à fumer à mon tour ; je m'exécute de bonne grâce, ce dont il paraît charmé. Il n'y avait plus à en douter, Bouroutou m'avait pris en sérieuse affection ; je fus son commensal le soir même ; j'allais devenir le conseiller intime des graves décisions royales prises après boire et, qui sait, faire une fortune colossale ; vous allez voir quelle fortune m'était réservée.

J. A.

A suivre.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Pour les chasseurs. — Un député, dont le nom nous échappe, avait dans la précédente législature, déposé sur les bureaux de la Chambre, un projet de loi concernant les permis de chasse hebdomadaires Ce n'était pas trop mal penser, aussi fut-il, hué et traité d'incohérent par ceux qui pensaient plus mal que lui, et ce projet n'eût pas l'heur de plaire à ses collègues puisque lorsqu'il vint en discussion, il ne recueillit qu'un nombre infime de voix et de suite fut retiré de la circulation. Le projet fut donc abandonné.

Mais voici, que des gens bien pensant encore, reprennent cette question et la mettent sur le tapis — non pas de la Chambre — mais des assemblées départementales. Ce projet sous forme de vœu, est présenté par le conseil général d'un département voisin et par le notre ensuite qui, par la voix de son rapporteur M. Berenguier, conseiller général du canton de Volonne, trouve toute la sollicitude de cette assemblée.

Le voici tel qu'il est :

M. **Berenguier**, rapporteur :

Messieurs.

Notre collègue, M. Magnier, a déposé le vœu suivant :

« Le Conseil général,

» Considérant que la plus grande partie de nos populations rurales n'ont ni le temps, ni les moyens de se livrer au plaisir de la chasse d'une manière permanente. plaisir fort coûteux dans les conditions actuelles de prix de permis de chasse ;

» Considérant qu'il serait démocratique de faciliter aux petites bourses cette distraction salutaire ;

» Considérant que toute faveur accordée dans le sens d'une diminution de prix pour les chasseurs occasionnels ne saurait entraîner aucune répercussion fâcheuse pour les intérêts du Trésor et des communes ;

Appuie le vœu du conseil d'arrondissement de Castellane tendant à la création de permis de chasse hebdomadaires, au prix maximum de 1 franc, mais avec cette réserve que la taxe perçue au profit des communes sur les permis de chasse sera maintenue dans les proportions actuelles. »

Votre troisième commission vous propose le renvoie de ce vœu à l'administration avec avis favorable.

Adopté.

Si cette fois, sûr, de l'appui de tous les conseils généraux, un député influent voulait prendre en mains, la défense des petits employés et artisans qui n'ont pas toujours le temps ni l'argent nécessaires pour s'offrir un permis de 28 fr., portait devant la Chambre cette proposition de loi, il aurait certainement droit à la reconnaissance de ceux-ci en même temps qu'il ajouterait au budget déjà gros, des bénéfices nouveaux. Le gouvernement y trouverait son compte et le public son plaisir.

Vote des député des Basses-Alpes. — Dans le scrutin sur la recevabilité de la demande d'ajournement des chapitres 42 et 43 du ministère des finances (indemnité parlementaire) le nombre des votants a été de 508.

Ont voté pour : Boni de Castellane, Guyot de Villeneuve.

N'a pas pris part au vote : Isoard.

Absents par congé : Reinach et Joly.

Classe 1907. — Les jeunes gens nés en 1887 et habitant Sisteron sont priés de se faire inscrire au plus tôt au secrétariat de la mairie en vue de la formation des tableaux de recensement de la classe 1907. Les parents de ceux qui seraient absents sont priés de faire la même déclaration.

Accident. — Dans la journée de mardi, à Manosque, M. Roman, président du tribunal de Sisteron, a été victime d'un pénible accident qui s'est produit en gare de Manosque, au moment ou il quittait cette ville pour rentrer à Sisteron, avec toute sa famille. En descendant de voiture, M. Roman a fait sans doute un faux mouvement et est tombé si malheureusement qu'il s'est brisé une jambe au-dessous du genou.

Reconduit immédiatement à son domicile, à Manosque, il reçut les soins empressés des docteurs Caire et Parini. Son état quoique pas trop grave, nécessitera cependant un long repos. Nous faisons les vœux pour son prompt rétablissement.

Récompense. — Parmi les nombreux titulaires de mentions honorables et de lettres de félicitations décernées aux personnes qui ont accompli un acte de courage. Nous relevons le nom de M. Reyne Pancrace-Gustave, commis des Ponts et Chaussées à Marseille, à Sisteron le 22 Août 1903 a contribué à rappeler à la vie une femme qui avait tenté de s'asphyxier. M. Reyne a obtenu un témoignage de satisfaction. Nos félitations.

Le temps qu'il fait. — Après la pluie vient le beau temps, dit un proverbe. Rien n'est plus vrai. Après avoir subis une semaine de pluies diluviennes, capables de causer des inondations et obliger nos cultivateurs à retarder leurs semailles, voici le mistral qui souffle à outrance chassant devant lui les nuages dévastateurs. Ce temps est de beaucoup préférable, outre que nous n'avons plus à patauger dans la boue, mais aussi, parce que les propriétaires pourront vaquer aux occupations agricoles qui sont très en retard.

Sisteron-Vélo. — Le dimanche 17 courant aura lieu sur le terrain de la 2e maisonnette un grand match amical de foot ball entre le *Sisteron-Vélo* et le *Laragne-Sports*. Le coup d'envoi sera donné à 2 heures 1/2 précises

Nul doute que ce match sera des plus intéressants et que nombreux sera le public qui viendra encourager les efforts de ces vaillantes sociétés.

ETAT-CIVIL

du 9 au 15 Novembre 1907

NAISSANCES

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Francou Ambrosine, 66 ans, hospice.

P.-L.-M. — ***Stations hivernales*** (*Nice, Cannes, Menton, etc...*) *Billets d'aller et retour collectifs de 1re 2e 3e classes valables 33 jours.* — Du 15 octobre au 15 Mai, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1e, 2e et 3e classes pour les stations hivernales suivantes : Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les deux premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacunes des suivantes.

La durée de validité des billets peut-être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un suplément de 10 o/o

Arrêts facultatifs. — Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de magnifiques et confortables voitures à boggies desservent, pendant l'hiver, les stations du Littoral. — Paris-Nice (1.087 kilom.) en 13 heures 45 par le Côte d'Azur-Rapide

Le Prix « Vie Heureuse »

Aucune autre carrière ne présente autant de difficulté ni d'obstacles que la carrière littéraire. Aussi faut-il se louer des initiales privées, qui ont multiplié les prix en ces dernières années. Entre tous, le *prix Goncourt* et le *prix Vie Heureuse* sont particulièrement recherchés par les écrivains autant pour la consécration qu'ils apportent au talent, que pour les 5000 francs dont chacun de ces prix est doté.

Leur attribution, qui est un évènement littéraire, aura lieu en décembre prochain.

Comment choisir

Faire un choix utile entre tous les remèdes vantés, dans les affections des bronches et des poumons n'est pas facile. Que nos lecteurs nous permettent donc de leur indiquer la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est le seul remède connu qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Une boîte est expédiée contremandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta à Paris.

Madame Veuve **Rolland** a acquis de Monsieur **Blanc** le fonds d'épicerie sis à Sisteron, rue Droite, faire opposition dans la huitaine.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ.

VILLE DE SISTERON

Adjudication

des

Droits de Parcage

aux Foires et Marchés

Le **Dimanche quinze décembre** mil neuf cent sept à **deux** heures du soir, aura lieu dans une salle de la Mairie, sous la présidence du Maire, assisté de deux conseillers municipaux, du Receveur municipal, l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à titre de bail à ferme des

DROITS DE PARCAGE
aux Foires et Marchés

pour les années 1908, 1909 et 1910.

Mise à prix : **Quatre cents** fr. ci..... **400 fr.**

Cautionnement : **50** francs.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est de bonne vie et mœurs, de nationalité française, de capacité et de solvabilité reconnues.

Le cahier des charges, clauses et conditions de cette adjudication est déposé au Secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Sisteron, le 12 Novembre 1907.

Le Maire,

Henri GASQUET.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS
pour le Concordat

Les créanciers de **Lambert** Justin restaurateur à Sisteron, sont invités à se réunir le vingt sept Novembre mil neuf cent sept à dix heures du matin pour délibérer sur un concordat.

P. le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me ETIENNE
Huissier
à **Volonne** (Basses-Alpes)

Vente de Marchandises
après Faillite

Le **Dimanche vingt-quatre novembre** mil neuf cent sept et jours suivants s'il y a lieu, à **deux** heures de l'après-midi, à **Château-Arnoux** devant la maison Tiran, il sera procédé par le ministère de Me ETIENNE, huissier à Volonne, à la vente des marchandises ci-après désignées, consistant en chapeaux pour hommes et pour dames, casquettes et bérêts pour enfants.

La vente aura lieu au comptant avec cinq pour cent en sus pour frais.

Sisteron, le 8 Novembre 1907.

L'huissier chargé de la vente,
ETIENNE.

Etude de Me BERENGUIER
Notaire à Aubignosc.
Canton de Volonne (Basses-Alpes).

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat reçu par Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc le vingt deux octobre mil neuf cent sept, enregistré.

Monsieur **Palaz** Adrien, ingénieur demeurant à Paris, rue de la Victoire, numéro 92, a acquis de Monsieur **Ravoux** Adolphe, cafetier ; de Monsieur **Ravoux** Sylvain, facteur-receveur, demeurant à Peipin ; de Madame Suzanne **Ravoux** épouse **Richaud** Henri, duquel elle est séparée de biens, demeurant et domiciliée à Peipin ; de Monsieur **Ravoux** Henri, employé, demeurant à Paris, propriétaires indivis, et vendeurs conjointement et solidairement, toute une terre, terroir de Peipin, quartier du Desteil, portée au plan cadastral sous les numéros 522 et 523, de la section A, traversée par l'ancien canal de Château-Arnoux, confrontant dans un ensemble, au nord Féraud Lucie épouse Amayenc, au levant la Durance, au midi Paulon épouse Poirot, au couchant Louis Amayenc, Guigues Henri, et autres plus vrais confronts s'il y en a ; moyennant la somme de **trois mille** francs.

Une copie collationnée dudit contrat de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Copie collationnée sera également signifiée:

1° à Madame **Frédéric** Antoinette, épouse de Monsieur **Ravoux** Henri l'un des vendeurs, demeurant à Paris, Avenue Ledru-Rollin, numéro 7.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent grever la terre ci-dessus désignée, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur ladite terre, seront forclose faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux dispositions des articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
BERENGUIER.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Nous sommes heureux d'informer le public que M. GLASER, le plus éminent spécialiste-herniaire, honoré des plus hautes distinctions et dont la renommée a été consacrée définitivement après avoir délivré d'innombrables malheureux atteints de cette cruelle infirmité : ***La Hernie***, va prochainement arriver parmi nous.

Les incalculables résultats obtenus par M. GLASER sont dûs à son invention toute humanitaire grâce à un nouvel appareil sans ressort qui se porte jour et nuit sans imposer la moindre gêne.

Si M. GLASER est le seul qui guérit la hernie, c'est que ses appareils sont les seuls à assurer une contention parfaite et absolue de la hernie dans toutes les positions et quel qu'en soit son volume. Ils n'ont surtout rien de commun avec les vulgaires bandages vanté à grand renfort de réclames.

Si nous parlons de la contention de la hernie, c'est que la guérison de cette dernière ne peut s'obtenir que si elle est absolument maintenue en dedans de l'abdomen, afin qu'elle ne puisse plus dilater l'anneau par lequel elle est sortie. Solution !!! ***Maintenir la hernie, c'est la guérir.*** Aussi, fort de lui-même M. GLASER défie qui que ce soit d'obtenir de semblables résultats à ceux acquis par sa méthode infaillible et unique dans le monde entier. Ajoutons à cela, que des milliers de guérisons autentiques dont les preuves irréfutables de la supériorité de cette unique méthode. Aussi, ne pouvons-nous résister au désir de voir toutes les personnes : hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts, descentes, déplacements des organnès, à profiter de cette heure se occasion de venir essayer les incomparables appareil à :

Sisteron, le 9 Décembre, Hôtel des Acacias ;

Digne le 10, Hôtel Boyer Mistre ;

Gap, le 11, Hôtel des Négoçiants.

M. GLASER, rue St-Denis 120, à Courbevoie (Seine) envoie son traite de la Hernie gratis et franco sur demande.

Elle sait tout ! Elle voit tout !
Mme MIARKALA

Rue de la Traverse 2, Bard Gassendi, 1
— DIGNE —

La célèbre diseuse et voyante de Marseille qui, dans cette ville, pendant 12 années de succès, a remporté l'estime de tous.

Magnétisme - Chiromancie - Graphologie
Cartomancie

Mme ***Miarkala***, dont la ***lucidité*** parfaite en toutes choses, a été ***reconnue*** par les sommités médicales du monde entier et la presse de tous les pays, en a fait les plus grands éloges.

Rien ne lui est ***caché***. Elle sait ***tout***, et, sans vous ***connaître***, ni sans rien lui ***demander***, vous dit ce qui vous amène chez elle. Tous les cas, quels qu'ils soient sont ***éclaircis*** d'une façon ***précise***, maladies, mal donné aux bestiaux, affection perdues, mariages, héritages, procès, commerce, sort jeté, entreprises, etc.

Mme ***MIARKALA*** a été surnommée, à juste titre, la ***sorcière moderne***. Les personnes qui ont besoin d'elle à n'importe ***quel titre***, elle est ***visible:***

de ***8 heures*** du matin à ***11 heures*** et de ***1 heures*** du soir à ***7 heures***, dans ses appartements, ***rue de la Traverse 2***, et ***Boulevard Cassandi, 1, Digne*** (à côté du Musée). Plusieurs entrées ou sorties ainsi que plusieurs salons' assurent contre toute insdiscrétion.

Prix des consultations les plus modérés.

Par correspondance : 5 francs.

QUI LA CONSULTE EN RESTE ÉMERVEILLÉ

---

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRANDS PRIX, Liège 1905, Milan 1906

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
PRODUIT HYGIÉNIQUE
indispensable.
Boisson d'Agrément digestive.
EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE
EXIGER du RICQLÈS

Signes d'ACCÈS, Rest...

LESSIVE PHÉNIX

Les **PLAQUES** et **PAPIERS**
photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

GRATIS

STATISTIQUE DE L'ANNÉE
51,923 Lettres reçues
49,512 Traitements suivis
49,507 Guérisons radicales

GUÉRISONS RADICALES DE TOUTES LES MALADIES
SANS MEDICAMENTS NI APPAREILS

A TOUS

Une consultation parfaite de 6 pages, discrète, particulière et rigoureusement personnelle, entièrement écrite sous la dictée de

SAVANTS DOCTEURS SPÉCIALISTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

MILLIERS D'ATTESTATIONS

NULLEMENT SOLLICITÉES, envoyées spontanément par les malades guéris et reconnaissants qui avaient tout essayé sans résultats. ***(Adresses rigoureusement exactes).***

Lisez attentivement ce questionnaire auquel vous n'avez à répondre que par oui ou par non ou en peu de mots. Détachez-le après l'avoir rempli et retournez-le à l'INSTITUT UNIVERSEL 65, RUE DE RIVOLI. Paris, et vous recevrez discrètement une consultation ABSOLUMENT GRATUITE détaillée et parfaite, du Docteur Spécialiste pour votre cas.

Pour M _____ *profession* _____
demeurant à _____ *par* _____
département _____

QUESTIONNAIRE — (G.S.)

1° **Quels sont : Votre** âge, votre taille et votre **poids ?**
2° **Votre teint est-il clair, frais, jaune ou pâle ?**
3° Souffrez-vous de la tête, à quelle **place ?**
4° **Votre langue est-elle chargée ?**
5° Mangez-vous beaucoup ou **peu, buvez-vous** beaucoup ou peu ?
6° Digérez-vous bien ou **mal, avez-vous des** ou des renvois gazeux ?
7° Allez-vous régulièrement **à la garde-robe, combien** de fois par jour ?
8° **Dormez-vous bien ou mal, longtemps ou peu ?**
9° **Avez-vous des rêves ou des cauchemars ?**
10° Quel est votre caractère, **gai, doux ou emporté,** avez-vous de la tristesse, des idées noires ?
11° Etes-vous plus fatigué en vous levant **qu'en vous** couchant ?
12° **Vos jambes sont-elles enflées ?**
13° **Avez-vous des maux de reins ?**
14° **Etes-vous rhumatisant, goutteux ?**
15° **Avez-vous des palpitations de cœur, de l'essoufflement ?**
16° **Avez-vous des faiblesses, des étourdissements ou des vertiges ?**
17° Toussez-vous, **avez-vous de l'oppression ou des points douloureux ?**
18° Urinez-vous **facilement, beaucoup** ou peu ?
19° **DITES-NOUS : Quelles maladies antérieures avez-vous eues et si vous en êtes** complètement guéri. Si vous êtes atteint d'une infirmité quelconque, hernies, etc. Si vos parents ont eu la même maladie que vous. Si vous avez fait des excès ou abusé des plaisirs, des veilles ou du travail intellectuel. Dites-nous ici ou sur une feuille ajoutée, de quoi et depuis quand vous souffrez et ajoutez tout ce que vous jugerez utile ?
20° Aux dames seulement. — **Les dames donneront des détails complémentaires concernant** les époques mensuelles, régulières et irrégulières, l'âge critique, etc.

Dans les cas chroniques graves ou qui nous paraîtront douteux, **le malade recevra** immédiatement avis l'invitant à envoyer un demi-litre de son urine. Notre laboratoire spécial en fera GRATUITEMENT l'analyse complète, montrant le fonctionnement intérieur exact du malade et permettant le seul diagnostic infaillible.

Cet établissement au-dessus de tout éloge, cette belle œuvre humanitaire où les soins les plus dévoués sont prodigués continuellement et gratuitement à des milliers de malades désespérés, abandonnés ou déclarés incurables vient d'être l'objet d'une forte subvention qui lui a été accordée pour propager partout les bienfaits de cet institut médical modèle unique au monde.

ESSAYEZ, ECRIVEZ et VOUS VERREZ ! *Vous serez si heureux et si consolés quand vous recevrez notre consultation* ***qui est toujours*** *accompagnée du dernier relevé de nos attestations* (adresses exactes), ***ce qui*** *est une garantie absolue de notre scrupuleuse et parfaite méthode.*

GALERIES SISTERONNAISES

8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs,
Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos.
Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.
Articles pour Trousseaux et achats de Noces.

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galleries Sisteronnaises**.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — **PAIEMENT APRÈS GUERISON** seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *électricité, radiations, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au ***Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Bons-Enfants, PARIS.***

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible
en quelques jours

CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DÉPOT ET VENTE : *Chez* M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

---

CONSOMMATEURS !!

La dénomination **BYRRH** *n'est pas une expression générique comme celle de l'absinthe ou du vermouth. C'est une marque déposée et par conséquent une propriété garantie par la loi et désignant un produit particulier. Il n'existe pas deux sortes de* **BYRRH.** *Il n'y en a qu'un seul fabriqué par une Maison unique, la Maison* VIOLET Frères, à THUIR (Pyrénées-Orientales). *Le consommateur qui demande un verre de* **BYRRH** *a donc le droit d'exiger qu'on lui serve du vrai* **BYRRH** *et non des produits d'imitation débités sous un nom usurpé.*

© VILLE DE SISTERON

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Galaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

L'ART de GUÉRIR

Une Lecture nécessaire.

Le *Journal de Médecine Française* publie actuellement une importante étude sur un nouveau traitement qui guérit radicalement la neurasthénie, la faiblesse nerveuse chez l'homme et la femme, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc.

Demandez ce journal envoyé *gratuitement* par le Directeur, 19, rue de la Pépinière, à Paris.

LA PHTISIE ET LES MALADIES DE POITRINE

Dans une étude du plus haut intérêt, le *Journal des Forces vitales* signale en ce moment une nouvelle méthode qui guérit la **Phtisie**, l'Emphysème, la **Bronchite**, l'Asthme, le **Catarrhe** et toutes les maladies des voies respiratoires. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée au Directeur de l'Institut de Régénération, 37, rue Labruyère, à Paris.

FAITES *tous les jours* LE **REPAS du MATIN** AU **RÉNOVATEUR VIGOR** *GRANULÉ*

LE PLUS NATUREL LE PLUS SAIN DE TOUS **LES ALIMENTS**

CHEZ TOUS LES ÉPICIERS

2'50 la Boîte

Dépôt : 18, Rue Duperré PARIS

VIENT DE PARAITRE : **LA SURDITÉ EST VAINCUE**

Sous ce titre, le journal *La Médecine des Sens* publie une étude sensationnelle sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la surdité, la dureté de l'ouïe, les écoulements, les bourdonnements d'oreilles.

Envoi gratuit du journal à toute demande adressée au Directeur 19, rue de la Pépinière, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

Les vrais secrets.

Magie.

Le plus précieux trésor de l'univers.

MAGIE

Ce chef-d'œuvre sensationnel est un trésor plus précieux que tous les trésors et il n'existe pas de livre plus merveilleux à connaître, parce qu'il fournit les moyens d'obtenir telle faveur que l'on désire, de découvrir les secrets les plus cachés, de savoir ce qui se passe dans les maisons, de connaître les tours de finesses des bergers, d'écarter les périls, de donner le dégoût des alcools et de guérir l'ivrognerie, d'avoir pendant le sommeil les visions de l'avenir, de faire suivre les animaux et les hommes, d'exorciser les maisons hantées, de se faire aimer, de prendre à la main les lièvres, les oiseaux et les poissons, de guérir les morsures de serpent, de faire disparaître les taches de rousseur, de connaître son sort conjugal et les philtres magiques, triomphateurs de l'amour et de la femme. Les secrets des guérisons de toutes les maladies accessibles aux hommes et aux animaux par les attouchements et les prières, les pratiques des envoûtements, etc., etc.

Deux volumes, 600 pages, franco, 7 francs. Chaque volume séparément 5 francs, mandat, bons ou timbres-poste.

Catalogues complets et détaillés 0 fr. 60.

Ecrire : **Maison LUC**, 22, rue Clauzel, Paris.

BUSSANG *guérit* **L'ANÉMIE**

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, Maladies de la Vessie, mêmes les plus rebelles, sans maux de reins, ni douleurs d'estomac, comme par les Santals impurs, le Copahu et les Injections. *D'une pureté absolue.*

Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF.

Se méfier des contrefaçons et des produits similaires.

Exiger dans toutes les Pharmacies le véritable Santal Bline préparé par M. NARODETZKI, Phen, 16, rue Vivienne, Paris.

LES POÊLES GODIN SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES FAMILLES

MON MÉDECIN

Par MM. les Docteurs **FOURNOL, HEISER, SAMMÉ**, de la Faculté de Médecine de Paris

Superbe volume du format de la Grande Encyclopédie Larousse, 520 pages, papier grand luxe, nombreuses Gravures, magnifiquement relié en toile

PRIX : 25 francs, PAYABLES 5 fr. PAR MOIS

RIEN A PAYER D'AVANCE

livraison immédiate

Mon Médecin est le meilleur conseiller de la Maison, du Château, de la Ferme, indispensable à tous : *Description et Fonctionnement du Corps humain, Médecine d'urgence, Hygiene professionnelle, Hygiène préventive Hygiène curative, Hygiène de l'ouïe, Hygiène de la vue, Hygiène de la voix, Hygiène de l'alimentation, Hygiène coloniale, Soins spéciaux de la mère et de l'enfant. Poisons et Contrepoisons, Falsifications, Régimes, Eaux minérales. Animaux nuisibles et utiles à l'homme, etc., etc., etc.*

Traitement et Guérison de toutes les Maladies

Tout ce qui concerne les maladies, leur traitement et l'heureux emploi des remèdes s'y trouve condensé. Un vocabulaire des mots techniques complète ce splendide et indispensable volume. **Mon Médecin** recommandé par de hautes sommités médicales, est le cadeau le plus utile qu'on puisse faire et le plus beau livre à mettre dans une bibliothèque de famille ; c'est un ami discret, un conseiller sûr, qui répond nettement à tous les besoins et evitera bien souvent des confidences qu'hommes et dames répugent à faire.

Bulletin à adresser au *Sisteron-Journal*, Sisteron

Je soussigné, déclare acheter l'ouvrage *Mon Médecin*, aux conditions énoncés, c'est-à-dire par paiements mensuels de 5 francs jusqu'à complète liquidation de la *somme de 25* fr. prix total. Ce premier paiement de 5 fr aura lieu 1 *mois* après expédition de l'ouvrage sur la présentation du reçu.

Fait à 190

Signature ;

Noms et prénoms .....

Profession .....

Domicile .....

Département .....

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux. Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

EN VENTE PARTOUT

LE MOKA DES FAMILLES

Ce produit peut s'employer seul avec le lait ou en très fortes proportions avec le café

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON